• • bilan-portfolio de compétences à distance : procédure d'inscription et conditions générales •

prise de rendez vous

Vous contactez effe par mail (<u>info@effe.ch</u>) ou par téléphone (032 622 66 02) et nous vous mettons en contact avec l'accompagnatrice-eur afin de définir d'entente avec vous la date du premier entretien.

premier entretien

Un premier entretien par téléphone (032 322 66 02) ou par skype vise à clarifier votre demande, fournir des informations sur la démarche bilan-portfolio, décider et contractualiser le cas échéant l'accompagnement.

Si vous vous engagez dans la démarche, vous signez un contrat d'accompagnement lors de ce premier entretien qui vous est offert. Ce contrat correspond à une inscription et implique le versement d'un acompte de CH 350.-

L'accompagnatrice-eur définit une planification des entretiens en accord avec vous.

Si vous renoncez à l'accompagnement suite aux informations reçues, l'entretien sera payant à hauteur de 100.- l'heure.

paiement

Vous versez l'acompte de CH 350.- suite au premier entretien. Le reste est dû à la fin de l'accompagnement en fonction du décompte des heures accompagnées.

Si vous renoncez à l'accompagnement suite au premier entretien, ce dernier sera payant à hauteur de 100.- l'heure, que vous paierez dans un délai de 15 jours.

abandon

Si vous décidez d'interrompre le processus, aucun frais ne vous sera demandé en-dehors du temps d'accompagnement effectif.